

# LISTE DE CHANGEMENTS D'ADRESSE À EFFECTUER

Une fois que vous savez où vous allez vivre, vous pouvez commencer à transférer votre vie à votre nouvelle adresse, avant même d'avoir emménagé ou d'avoir déménagé vos biens. En règle générale, vous pouvez commencer à transférer les services et les adresses vers votre nouvelle localité de quatre à six semaines avant le déménagement.

- Postes Canada
- Écoles
- Fournisseurs de soins de santé (médecin, dentiste, orthodontiste, etc.)
- Banque
- Sociétés émettrices de cartes de crédit
- Compagnies d'assurances
  - Financière SISIP
  - Sun Life
  - Assurance maladie
  - Assurance automobile ou autre véhicule
  - Assurance habitation ou locataire
  - Assurance vie et invalidité
- Services publics
  - Électricité
  - Mazout ou gaz
  - Eau et égout
- Régime de soins de santé de la fonction publique
- Conseiller financier
- Employeur précédent (pour les feuillets T4, etc.)
- Bureau de paie
- Agence du revenu du Canada (pour les documents fiscaux, les allocations pour enfants, etc.)
- Élections Canada
- Association canadienne des automobilistes (CAA)
- Fournisseur de services de téléphone cellulaire
- Téléphone résidentiel, fournisseur d'accès à Internet et câblodistributeur
- Coffret de sécurité et case postale
- Abonnements (centre de conditionnement physique, bibliothèque, activité récréative et professionnelle)
- Tout service à domicile (pelouse, piscine, couches)
- Abonnements aux magazines et journaux
- Amazon (pour la fonction « Acheter maintenant »)
- Amis et membres de la famille pour leurs listes de cartes de Noël (s'ils prennent encore le temps d'en envoyer, nous sommes très impressionnés!)